



DISPOSITIF SPORT-ÉTUDES ARBITRES BASKET ORLÉANS

« L'alliance parfaite du travail et de la passion ! »

La **Classe Arbitres**, de son nom initial, existe depuis 2009 grâce à la volonté de 3 personnes : **Chantal GAUBERT**, professeure d'E.P.S. du lycée Pothier et ancienne joueuse de basket, **Alain BOYER** alors président du Comité du Loiret, et **Max MAMIE**, ancien arbitre international.

Elle est reconnue par l'Éducation Nationale depuis 2011 et a été élevée au rang de Sport-Études en 2024.

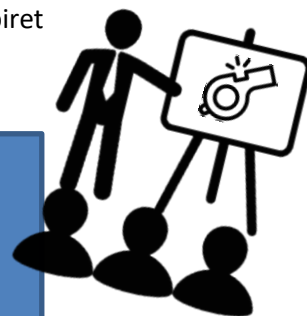


La « Section » Sport-Études Arbitres est le fruit d'un partenariat fort entre les lycées **Benjamin Franklin & Pothier** ainsi que le **Comité du Loiret de Basketball**.



L'équipe encadrante :

- responsables pédagogiques : **Chantal GAUBERT** (professeure d'EPS au lycée Pothier) et **Sandrine THEILLAY** (professeure d'EPS au lycée Benjamin Franklin),
- responsable technique : **Romain PELLETIER**, salarié mis à disposition par Comité du Loiret
- encadrante : **Magali DUMERY**, formatrice labellisée et CTA du CD45.



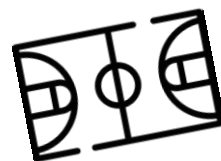
Une formule adaptée à chaque niveau :

Pour les élèves de 2^{nde} et 1^{ère} : des séances chaque mercredi de 14h à 17h :

- 1h30 de pratique + 1h30 de théorie (classique),
- 2h à 2h30 de pratique (compétition UNSS),
- 2h de théorie (en cas de terrain indisponible ; assez rare).

Pour les élèves de Terminale : séance pratique & vidéo le jeudi soir de 18h à 20h et théorique le vendredi matin de 11h à 12h.

À cela s'ajoute 1h de préparation physique générale pour tous les élèves le jeudi de 12h à 13h.



Les élèves de Terminale et les élèves de 2^{de} et 1^{ère} qui sont arbitres officiels potentiels seront amenés à s'entraîner à arbitrer lors des entraînements des U18 Élite et Espoirs du Centre de Formation d'Orléans Loiret Basket à l'Arena CO'Met d'Orléans (dans le cadre d'une convention avec le club).

Mise en application des cours lors :

- des rencontres/compétitions UNSS,
- des rencontres amicales organisées par la Ligue CVL, le CD 45 ou Orléans Loiret Basket

Évaluations : au minimum 1 note en théorie + 1 note en pratique + 1 note de participation
= **3 notes minimum par trimestre** (ou semestre suivant le fonctionnement de chaque établissement)
Apparition de l'**appréciation** et de la **moyenne sur le bulletin** scolaire de chaque élève.



Un **entretien** est réalisé à chaque trimestre (ou semestre suivant le fonctionnement de chaque lycée) pour faire un **point sur les résultats scolaires et appréciations** notées par le corps enseignant. Le responsable est présent aux conseils de classe.

« S'épanouir et réussir son double-projet scolaire et sportif, c'est préparer son avenir de la plus belle des manières »

Parcours scolaire : suivi et objectifs

- Suivi des résultats via ProNotes
- Suivi des absences et retards
- Cours de soutien en cas de difficultés
- Élaboration du projet d'études post-bac
- ✓ Réussite via l'obtention du baccalauréat

Parcours sportif : suivi et objectifs

- Saisie des résultats sur ProNotes
- Suivi des absences et retards
- Élaboration d'un projet sportif & arbitral
- ✓ Réussite via l'obtention du **niveau national UNSS** et de l'**Examen Arbitre Départemental**
- ✓ Passage de l'**Examen Arbitre Régional*** pour les profils les plus avancés



Tous les jeunes passeront l'**Examen Arbitre départemental** et compteront donc pour leur club dans le cadre du Pacte Officiels #TousEngagés

Un programme riche et varié afin de progresser :

Année scolaire de 2 nd e	Année scolaire de 1 ^{ère}	Année scolaire de Terminale
Apprentissage pratique ludique en situation de 1c1, 2c2 et 3c3	Perfectionnement pratique en 5c5	Pratique avancée : arbitrage des entrainements U18/Espoirs de l'OLB
Le règlement officiel de basketball	Apprentissage des interprétations officielles du règlement	Perfectionnement des connaissances réglementaires (interprétations)
Passage de la formation Arbitre club	Le e-learning de l'EAR - Epreuves 1 & 2	Le e-learning de l'EAR - Épreuves 3/4/5
Passage de l'Examen Arbitre Départemental	L'oral de règlement de l'EAR	L'oral de communication/gestion de l'EAR
Les devoirs de l'arbitre officiel	Procédures administratives	Procédures administratives – Volume 2
Se placer et se déplacer sur le terrain	La mécanique de l'arbitrage	Techniques Individuelles d'Arbitrage (I.O.T.)
Gestion des acteurs - Volume 1	Gestion des acteurs – Volume 2	Manager l'équipe d'officiels
Apprendre à se maîtriser et communiquer	La gestion de l'erreur, du stress et des émotions	Les profils de personnalité
Les règles spécifiques aux U13 et U15	Apprentissage de l'analyse vidéo	Perfectionnement de l'analyse vidéo
Échanger avec le collègue arbitre	Briefing/débriefing	Thématiques transversales : alimentation, sommeil, paris sportifs



La **candidature** sera à **envoyer AVANT LE 30/04** et doit contenir :

- une **lettre de motivation** rédigée par le(la) candidat(e),
- les **bulletins scolaires des 1er et 2ème trimestres** (ou du 1^{er} semestre suivant le fonctionnement du collège) de 3ème,
- un **avis du professeur d'EPS** du collège + un avis de l'**entraîneur(e)** et du (de la) **président(e) du club** dans lequel évolue le(la) candidat(e), éventuellement, un avis du formateur club/CDO si l'arbitre est déjà officiel ou en formation en école d'arbitrage.

Contacts et coordonnées pour l'envoi des candidatures :

- Chantal GAUBERT - Lycée Pothier : chantal.gaubert@ac-orleans-tours.fr
ou par courrier : Lycée Pothier, à l'attention de Mme GAUBERT Chantal, 2 bis rue Marcel Proust - 45000 ORLÉANS
- Sandrine THEILLAY - Lycée B. Franklin : sandrine.theillay@ac-orleans-tours.fr
ou par courrier : Lycée Benjamin Franklin, à l'attention de Mme THEILLAY Sandrine, 21 bis rue Eugène Vignat - 45000 ORLÉANS

En cas de question sur la formation : Romain PELLETTIER : rpelletier@centrevaleloirebasketball.org

